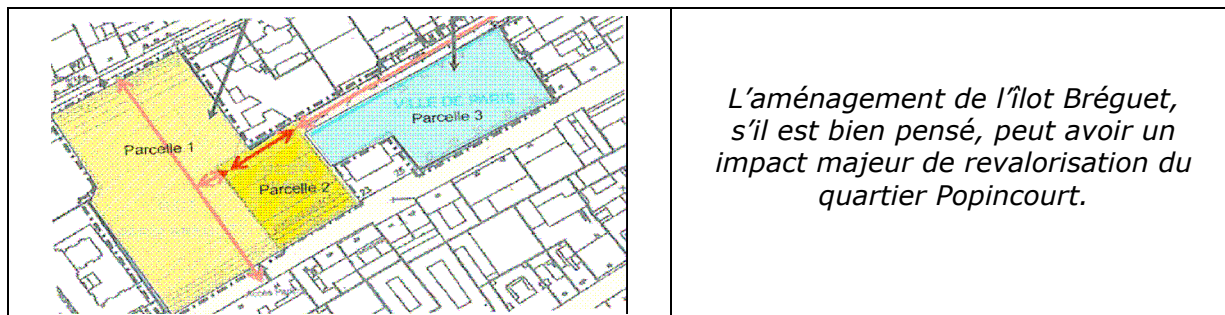


Ilot Bréguet : Avoir de l'ambition pour le quartier.



Cela implique :

Une conception d'ensemble, qui fasse le lien entre le devenir de chaque parcelle, et qui les intègre dans un quartier apaisé.

Un « écoquartier », c'est l'option globale la plus apte à répondre aux attentes des riverains : réduire la circulation automobile (notamment pour les livraisons), intégrer le futur jardin et les équipements publics dans une démarche générale de respect de l'environnement, mener un « chantier vert ».

Une participation plus large des riverains à l'élaboration et au suivi des projets. Cela implique de prendre le temps de l'information et du débat.

Aujourd'hui, la donne a changé. En effet le locataire pérenne qui était prévu pour occuper toute la parcelle 1 (ex-garage) sur un bail de 12 ans...ne viendra pas. C'est une occasion pour repenser les relations entre les futurs occupants des bâtiments et le reste de l'îlot (échanges économiques, circulations piétonnes et automobiles, insertion dans la vie du quartier).

L'aménagement de la parcelle 3, acquise par la Ville de Paris (encore aujourd'hui centre de distribution) qui devait être mis en chantier en 2011, risque d'être retardé si un (ou des) locataire(s) n'est (ne sont) pas rapidement trouvé(s) pour la parcelle 1.

Seule la parcelle 2 (centrale) devrait être finie en 2010, offrant un nouveau bureau de poste public, et 47 logements (pour les postiers, et pour la Ville de Paris).

Telle est la nouvelle donne globale à partir de laquelle nous pouvons évaluer les différents scénarios d'aménagement préparés par la Mairie pour la parcelle 3 et pour le local de 700 m² qui sera situé en rez-de-chaussée de la parcelle 1. Plusieurs scénarios ont été exposés lors de la réunion du Comité de suivi du 30 avril. Quels sont leurs avantages et leurs inconvénients ? **Venez en parler avec nous.**

Samedi 13 juin à 10 h, à la Maison des Associations du 11^e, nous vous invitons à venir prendre connaissance des scénarios et des critères d'un écoquartier (nous disposerons peut-être de la maquette de l'îlot). (voir « Nos prochains rendez-vous » en page 4).

Un écoquartier : pourquoi ?

Un écoquartier se conçoit sur la base d'un **partenariat large** auquel participent en général trois partenaires : des pouvoirs publics (municipalité), des représentants du secteur du bâtiment (cabinet d'architectes, société d'économie mixte, promoteur motivé) et des habitants (associations de quartier, groupes de personnes intéressées). Une vaste concertation doit se mettre en place pour que les trois parties travaillent à la réalisation d'un **projet économe en énergie, bien desservi par les transports en commun et implanté sur un site mêlant habitat, travail et commerce**. Les discussions doivent être ouvertes et chaque partie doit y trouver son compte.

Des élus tiennent parfois des discours généraux sur la remise en cause de la voiture dans la ville, sur l'environnement, les énergies renouvelables... mais lorsqu'ils sont en charge d'un projet d'urbanisme, tout s'étiole par manque de volonté politique de leurs conseillers, du poids des habitudes du secteur du bâtiment...

Les constructions réalisées aujourd'hui doivent **répondre au défi climatique de demain**, qui engage les générations futures et pas seulement la réélection à court terme d'une équipe municipale.

Extrait d'un texte de Philippe Bovet, journaliste, fondateur et ancien président de l'association des Amis de l'Eco-ZAC (Paris 13^e).

Lire le texte intégral sur notre blog: <http://asqblog.hautetfort.com>

Plus d'informations sur les écoquartiers: http://www.ile-de-france.equipement.gouv.fr/article.php3?id_article=1303

Première étape vers un écoquartier : un chantier vert

Un chantier vert a pour but principal de prendre en compte et d'atténuer les nuisances environnementales engendrées par les différentes activités liées à un chantier de construction et/ou de démolition. La préparation et le suivi du chantier font l'objet d'une attention particulière en matière de gestion environnementale :

1. Une charte de « chantier vert » est rédigée et sert de document de référence. Elle est signée par toutes les entreprises intervenant sur le chantier, qui s'engagent ainsi à la respecter.

2. Un responsable du « chantier vert » est désigné pour diffuser l'information auprès des riverains et contrôler le respect des engagements pris : veiller à la *propreté* du chantier, limiter les *nuisances sonores*, veiller aux *matériaux et produits* mis en œuvre et à leurs risques sur la santé, limiter les émissions de *poussière*, opérer une collecte sélective des *déchets*, éviter la *pollution des sols et des eaux*, limiter le *stationnement* des véhicules et planifier les *livraisons* afin de produire le moins de nuisances pour le voisinage, informer le public sur l'avancement des travaux.

Les chantiers d'aménagement de l'îlot Bréguet vont se dérouler sur plusieurs années. Nous devons demander que ces chantiers soient déclarés et conduits comme des « chantiers verts », premier pas vers une prise de conscience collective de préservation de notre environnement. *Pour le bien-être de tous, riverains et ouvriers du chantier.*

Réaliser un « chantier vert », première étape d'un écoquartier, c'est traiter ensemble des problématiques sociales, fonctionnelles, économiques, et environnementales pour mieux vivre et mieux vivre ensemble. Nous demandons à notre maire de s'engager dans une telle démarche, dans le cadre de la réalisation d'un écoquartier exemplaire.

Plus d'informations sur : <http://www.actu-ecologique.com/Chantier-participatifs-ou-eco.html>

Un jardin participatif sur l'îlot Bréguet

A la suite de la visite de la Villa Marcès le 13 décembre 2008, l'idée d'un jardin participatif au cœur de cet îlot a émergé.

Ce jardin, **ouvert à tous**, pourrait occuper, pendant les travaux, la parcelle 3 à l'arrière du bureau de poste provisoire de la rue Bréguet, parcelle qui appartient actuellement à la Poste. **Oasis dans un quartier très dense**, il offrirait un espace convivial de détente et de rencontre pour les personnes du quartier. Des **activités diverses** y seraient proposées : jardinage (chacun pourrait participer selon ses envies), activités d'éveil sur des parcelles réservées aux écoles, manifestations telles que repas de quartier, expositions d'artistes,... Il aurait un rôle de **lien social et inter-générationnel** dans le quartier. Il aurait aussi un rôle écologique : biodiversité, méthodes douces de jardinage.

Un groupe de travail s'est constitué autour de ce projet au sein de l'ASQP. Nous avons déjà contacté des écoles et une maison retraite, qui ont manifesté leur grand intérêt. Nous avons rencontré l'association « Graine de jardins » qui a visité le site et nous a donné des conseils pour la création et le fonctionnement du jardin. Un dossier a été adressé à la cellule « Main verte » de la Ville de Paris qui doit étudier la faisabilité du projet (analyses de la terre). Monsieur Vauglin, conseiller délégué chargé de l'urbanisme nous a fait part du soutien de la Mairie du 11^e arrondissement. Le projet a aussi été présenté au Conseil de Quartier Bastille-Popincourt. La Poste devrait donner son accord pour l'occupation du terrain en attendant qu'il soit racheté par la ville.

Des rencontres sont organisées avec d'autres jardins partagés à Paris : jardin nomade rue Trousseau, jardin de la Cité Prost rue de Chanzy, jardin partagé Leroy Sème dans le 20^e arrondissement, afin de bénéficier de leurs expériences et de leurs conseils. Ces rencontres, ouvertes à tous, sont annoncées sur le blog de l'ASQP.

Plus d'infos sur notre blog : <http://asqpblog.hautetfort.com/>.

Prochain rendez-vous le Samedi 23 Mai de 15h30 à 16h30.

Le Jardin partagé des Mots et Merveilles (9 rue de l'industrie, 75013) nous propose un atelier "Manière douce pour un jardin naturel". **S'inscrire** à : jardiniersdefranceparis@hotmail.fr ou tél. à Marie-France Banvard : 01 44 93 96 65 (dites que vous êtes de l'ASQP).

Le groupe de travail « Veille économique »

Son activité de base consiste à réunir les informations de terrain que vous tous nous adressez sur le devenir des commerces du quartier : cessions de locaux, commerces en difficulté, etc. Nous transmettons directement ces informations à la Semaest (Société d'Economie Mixte d'Aménagement de l'Est Parisien) pour qu'elle suive chaque dossier.

Nous avons aussi établi un **état des lieux des locaux autour de l'îlot Bréguet**, pour aider à réfléchir aux activités qui seront implantées en rez-de-chaussée de l'immeuble d'activités (ex-garage) par la Semaest d'ici 2 ans. Une carte a été établie et vous pouvez la consulter sur notre blog (fin du fichier « îlot Bréguet » du 20 janvier 09).

D'autre part, nous avons **écouté les inquiétudes de plusieurs commerçants du quartier**, concernant notamment : 1°) la forte augmentation du loyer de leur bail ; 2°) l'introduction par la Semaest de nouveaux commerces qui deviennent parfois concurrents de ceux déjà existants. Avec eux, nous nous demandons donc si des études de marché suffisantes sont menées avant toute implantation d'un nouveau commerce.

Nous avons **fait remonter ces interrogations** à deux représentantes de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris (CCIP) que nous avons récemment rencontrées. Elles nous ont communiqué deux propositions d'aide juridique que nous avons transmises aux commerçants.

Nous avons également **demandé une réunion de travail informelle avec la Semaest**, afin d'évoquer avec elle l'ensemble des questions d'aménagement commercial du quartier : que deviennent les locaux signalés ? Comment choisissent-ils l'activité à

implanter ici ou là ? etc. Cette réunion de travail aura lieu le 24 juin. Nous ne manquerons pas de vous informer des résultats de nos échanges.

Sur tous ces sujets : mouvements de locaux, préoccupations et demandes d'aide des commerçants, la vigilance de chacun est précieuse. Continuez à nous informer en nous écrivant à l'adresse : asqp@laposte.net. Vous pouvez aussi nous rejoindre pour aider à rétablir la diversité du quartier !

Histoire du quartier : appel à témoignages

L'association souhaite promouvoir les échanges autour de l'histoire et du patrimoine du quartier. Elle fait appel aux témoignages d'habitants résidant sur le quartier depuis de nombreuses années. **Ce témoignage des anciens** serait à l'image de l'attachement que manifestent les habitants à leur quartier (mémoire sur la vie quotidienne du quartier et ses commerces). Cela permettra également d'étendre la réflexion sur les évolutions vécues par le quartier, les vagues d'immigration, son économie, sa sociologie...

Ecrivez-nous à asqp@laposte.net .

Nos prochains rendez-vous

Mardi 26 mai, à partir de 19 h

« **Immeubles en fête** » ou « **fête des voisins** », pour le plaisir de faire connaissance ou de se retrouver autour d'un apéritif (dinatoire ou pas !). Ce peut être aussi l'occasion de parler du quartier, des projets et de nos souhaits.

*Matériel d'information et décoration (affiches, flyers, ballons, tee-shirts,...) à prendre à l'accueil de la Mairie du 11^{ème} ou, s'il en manque, au local de l'association « Immeubles en fête » (gratuit pour les associations). **N'oubliez pas d'inviter aussi vos voisins commerçants.***

Plus d'infos sur le site : http://www.immeublesenfete.com/index.php4?coe_i_id=41

« Immeubles en fête » : 1 bis rue des Combes, Paris 17^è – Tél : 01 42 12 72 72

Samedi 13 juin

10 h : Maison des associations du 11^è (8 Rue du G^{al} Renault): *Aménagement de l'îlot Bréguet : les enjeux et nos souhaits.*

→ Présentation des scénarios envisagés pour la parcelle 3 (centre de distribution) et le local de 700 m² (rdc de la parcelle 1),

→ Exposé de Philippe Bovet sur les « écoquartiers ».

Fondateur de l'association « Les Amis de l'Ecozac de Rungis » (Paris 13^{ème}), Philippe Bovet est journaliste spécialisé dans les questions d'énergie et d'environnement.

A partir de 12 h : Repas de quartier, co-organisé avec la FCPE, **devant l'école de la Rue Popincourt.**

Chacun apporte une bouteille, ou son plat préféré, ou des fruits, etc. Les tables et les chaises sont fournies par la Mairie. Vous pouvez venir aider à les installer dès 11h 45.

Animation : Musique irlandaise pour chanter et danser !

A la rentrée : La fête de la lune

Une fête chinoise traditionnelle que nous fêterons en partageant nos cultures.

Retenez déjà cette date : **Samedi 3 octobre !**

Vous pouvez aussi lire sur notre blog l'un des Contes traditionnels chinois sur la lune.